


L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

SAUF SITUATION SANITAIRE DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

3
mai
2021

ÉTAPE 1

- Couvre-feu maintenu  19 h
- Télétravail maintenu
- Statu quo sur les commerces
- Réouverture des collèges avec une demi-jauge pour les classes de 4^e et 3^e
- Réouverture des lycées en demi-jauge
- Fin de l'attestation pour les déplacements en journée
- Levée des restrictions pour les déplacements inter-régionaux


19
mai
2021

ÉTAPE 2

- Couvre-feu décalé  21 h
- Télétravail maintenu
- Réouverture* des commerces
- Réouverture des terrasses - table de 6 personnes maximum
- Réouverture* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis - jauge de 800 personnes à l'intérieur et 1 000 à l'extérieur
- Réouverture* des établissements sportifs de plein air et couvert - jauge de 800 personnes à l'intérieur et 1 000 à l'extérieur
- Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles adaptés
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits

9
juin
2021

ÉTAPE 3

- Couvre-feu décalé  23 h
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture* des cafés et restaurants - table de 6 personnes maximum
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5 000 personnes dans les lieux de culture et les établissements sportifs (pass sanitaire)
- Réouverture* des salles de sport et élargissement de la pratique sportive des sports de contact en plein air et sans contact en extérieur
- Réouverture* des salons et foires d'expositions possibilité d'accueillir jusqu'à 5 000 personnes (pass sanitaire)
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire

30
juin
2021

ÉTAPE 4

- Fin du couvre-feu
- Fin des limite de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public. Maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale
- Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1 000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation locale
- Les discothèques demeurent fermées

* Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité

Le pass sanitaire : il regroupera le résultat de test ou le certificat de vaccination. Il pourrait permettre de voyager ou de participer à un grand événement à partir du mois de juin. Il sera disponible via l'application TousAntiCovid (rubrique carnet) début juin. Les certificats sur papier seront toujours valables

